

# FLASH-INFOS

## RANSPACH-LE-BAS



OCTOBRE 2018

### REPRISE DES ASSOCIATIONS

Septembre est le mois de la rentrée!

Les associations dans leur ensemble ont repris leur activité.

- **Corps des Sapeurs-Pompiers**  
Chef de Corps : Franck MULLER 03 89 68 86 41
- **Chorale Ste-Cécile** Rendez-vous les vendredis soirs, à 20h,  
Salle Bel-Age  
Président : Jean-Marie SCHMITT 03 89 68 84 23
- **Société de Musique Union** Rendez-vous les mardis soirs à 20h,  
Salle Polyvalente  
Président : Christophe BROGLIN 03 89 68 06 32
- **EMIRA (École de Musique Intercommunale de Ranspach-le-Bas et Attenschwiller)**  
Président : Loïc SIMON 0673 26 27 93
- **Club Bel Âge** Rendez-vous les 1ers jeudis du mois, à 14h,  
Salle Bel-Age  
Présidente : Simone GREDER 03 89 68 40 04

*"L'automne*

*est une saison sage*

*et de bon conseil."*

Félix-Antoine Savard



### « LES SAVEURS DU SUNDGAU »



Samedi 13 octobre 2018  
16h-22h

Dimanche 14 octobre 2018  
11h-18h

Salle polyvalente  
Entrée libre  
Restauration sur place

#### NOUVEAU :

La mairie propose désormais un **service de proximité pour l'accès aux différentes démarches en ligne** pour les habitants ne disposant pas d'un accès internet ou ne maîtrisant pas l'outil informatique. A cet effet, la mairie vous accueillera désormais **les jeudi après-midi, de 18h à 19h.**

#### INSTITUT CRISTALYS :

Madame Centlivre vous informe que la prise de rendez-vous pour les soins est possible au numéro **06.50.74.29.40**. Le numéro fixe n'est plus en service.

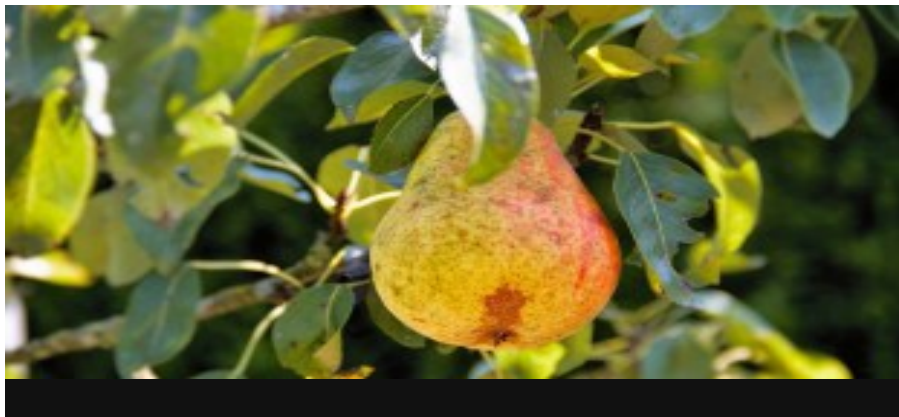
# OPERATION « VIVENT LES VERGERS »

## - COMMANDE GROUPEE D'ARBRES FRUITIERS

Suite au succès des précédentes éditions de vente de fruitiers proposées sur la Porte du Sundgau, les élus communautaires ont décidé d'étendre cette opération à l'ensemble du territoire de Saint-Louis agglomération. En 2018, les habitants et associations des 40 communes pourront donc profiter de tarifs avantageux pour l'achat d'arbres et arbustes.

### SI VOUS SOUHAITEZ COMMANDER

Le bon de commande est disponible en mairie et sur le site [www.ranspach-le-bas.fr](http://www.ranspach-le-bas.fr)



### COMMUNICATION SUR LE PRELEVEMENT A LA SOURCE

Le prélèvement à la source sera mis en œuvre au **1<sup>er</sup> janvier 2019** :

- Le prélèvement à la source sera effectué par l'employeur ou la caisse de retraite sur la base d'un taux. Ce taux est indiqué sur l'avis d'impôt reçu au mois d'août 2018.

- **En 2019 il n'y aura pas de double imposition** : l'impôt sur les revenus « classiques » de 2018 sera bien calculé, mais il sera « effacé » pour ne pas payer deux années d'impôt en 2019.

- **Les crédits d'impôts ne sont pas perdus sur 2018** : un acompte de 60 % sur les principales réductions d'impôt sera versé le 15 janvier 2019 et les 40 % restants en juillet 2019.

- L'impôt s'adapte ainsi automatiquement au revenu perçu et prend en compte dès le mois de janvier les réductions et les crédits d'impôts.

### Les habitants qui ont des questions peuvent soit :

- utiliser une messagerie sécurisée à partir de leur espace particulier sur internet
- contacter le numéro de téléphone spécial « PAS » de l'administration : **0811 368 368** gratuit à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2019**.
- Utiliser le site <https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>



**Le Mardi, c'est Marché !**

PLACE SUD-ALSACE - 15H-19H

Retrouvez vos commerçants habituels, primeur, fromagers, traiteurs, dès 15h00!

## AGENDA

**MICHELBACH-LE-BAS**

à l'école primaire  
24 rue de Blotzheim

# DON DU SANG

MARDI 16 OCTOBRE 2018  
DE 16:00 À 19:30

La Collecte Nationale de  
la Banque Alimentaire  
du Haut-Rhin  
se déroulera les

vendredi 30 novembre  
et  
samedi 1er décembre  
2018

\*\*\*

La Commémoration  
du 11 Novembre aura lieu le  
**SAMEDI 10 NOVEMBRE**  
Dès 9h00

\*\*\*

RETROUVEZ CE FLASH-INFO  
ET BIEN PLUS ENCORE SUR LE  
SITE INTERNET

[www.ranspach-le-bas.fr](http://www.ranspach-le-bas.fr)